

Vendredi 26 juin

Reconstitution d'une procession des pénitents bleus de Saint-Junien de l'ordre de Saint Jérôme. La Confrérie des Pénitents Bleus à Saint-Junien a été fondée en 1611. Elle siégeait à la chapelle du cimetière (exposition du 22 juin au 5 juillet).

Programme

20h30 à 21h30 : Visite guidée des chapelles

22h15 : Départ à la nuit tombée à la chapelle du cimetière. La procession aux flambeaux emprunte les rues Dubois, Lamartine, Louis Codet, d'Arsonval, Charretière.

Stations aux chapelles sur ce parcours

Diaporama sur la cité médiévale au quartier Saint-Pierre (rue d'Arsonval)

23h00 : Accueil sur le parvis de la collégiale



Animations

Visite guidée des chapelles : Office de tourisme de Saint-Junien

Exposition à la chapelle du cimetière : service Archives municipales et Impact

Un peu d'histoire

A Saint-Junien, c'est à partir de 1611 que la confrérie des Pénitents Bleus s'établit dans la Chapelle du cimetière, qu'elle fit agrandir en 1639.

Les Pénitents Bleus avaient le visage couvert dans le but de ne pas se faire reconnaître de la

population locale lors de leurs processions. De plus, ils avaient pour mission de réaliser auprès des nécessiteux et défavorisés, de bonnes actions telles que des dons d'argent, de l'aide mortuaire ; ils pouvaient donc être considérés comme un groupe d'aide social de l'époque. C'étaient des personnes fortunées, qui ont trouvé le moyen de redistribuer l'argent aux plus défavorisés ou de les aider dans leurs démarches face à un problème. L'argent redistribué provenait des conventions et collectes qu'ils faisaient lors de leurs réunions.

Dans leur organisation, ils se connaissaient et n'étaient pas masqués. Les Pénitents Bleus eurent une fonction active avant la Révolution (1789). Plus tard, ils furent reconnus par l'évêque et l'église.

En 1805 la pratique des Pénitents Bleus reprit jusqu'à la fin du 19^e siècle. Tous les premiers vendredis du mois, ils devaient réciter ce que l'on appelle en latin « le Miserere », ils pouvaient être exemptés de ce rituel s'ils faisaient le serment d'être malades.

Pour ce rituel, les Pénitents exécutaient un parcours en faisant le tour du cimetière dont la Chapelle leur servait de lieu de réunion.

Plus tard en 1773, la compagnie ne comptait plus que 150 membres ; alors ils demandèrent à obtenir la faveur d'allonger leur itinéraire et d'aller jusqu'à la Croix du Champs de foire où un reposoir était établi.

[Retour](#)